# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

**Préambule**
Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent exclusivement les commandes de biens passées sur la boutique La Nomade (hébergée sur la plateforme Un Grand Marché) par des consommateurs. Les caractéristiques du bien, son prix et les conditions particulières de livraison sont présentés avant la validation de chaque commande. La validation de la commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.
Conformément à l'article 1119 du Code civil, les conditions particulières acceptées par les parties priment sur les présentes conditions générales en cas d'incompatibilité. La finalité de l'achat détermine la qualité du client (consommateur) ; renseigner un nom d'entreprise ne suffit pas à qualifier artificiellement un acheteur de professionnel.

**Module 1 — Identification des parties**

La boutique La Nomade est exploitée par :

- Identité du vendeur : Nathalie Fournier
- Forme juridique : Entrepreneur Individuel (Micro-entreprise)
- Numéro SIRET : 513931550RM78
- Adresse du siège social : 5 rue Jules Laforgue 78860 St Nom la Breteche
- Coordonnées de contact : lanomadecreations@gmail.com
  Les présentes CGV s'appliquent à la vente de l'ensemble des produits artisanaux et créations présentés sur la boutique, sauf exclusion expresse mentionnée sur la fiche produit.

**Module 2 — Commande et preuve**

Le processus de commande suit les étapes de la plateforme Un Grand Marché : choix des produits et ajout au panier, vérification du panier permettant la correction des éventuelles erreurs (produits, quantités, adresse), consultation des documents contractuels, validation de la commande avec obligation de paiement, puis réception d'une confirmation de commande.
Avant de valider sa commande, le client peut vérifier les produits, les quantités, l'adresse de livraison et le prix total, puis corriger les erreurs. Les documents contractuels applicables sont ceux communiqués lors de la conclusion de la commande sur un support durable. Le bouton final de validation exprime sans ambiguïté l'obligation de paiement du client (Art. L221-14 du Code de la consommation). La preuve de l'acceptation des CGV est conservée de manière sécurisée par les systèmes d'enregistrement de la plateforme.

**Module 3 — Prix et frais**

Les prix des produits sont indiqués en Euros (€). La TVA est non applicable conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts (CGI).
Le prix total de la commande, comprenant les frais de livraison facturés au client, est indiqué avant sa validation. Toute prestation supplémentaire payante (telle qu'un emballage cadeau spécifique) fait l'objet d'un choix exprès du consommateur. Les ventes réalisées vers des zones hors France métropolitaine font l'objet d'un calcul transparent des frais de transport applicables dès que le lieu de livraison est renseigné.

**Module 4 — Paiement**

Les moyens de paiement disponibles sont affichés avant la validation de la commande. Ils sont gérés de manière sécurisée par le prestataire de services de paiement de la plateforme (Lemonway). Le récapitulatif indique le montant exact à payer. Dans l'hypothèse où l'autorisation de paiement par carte ou tout autre moyen échouerait, la commande sera automatiquement annulée ou suspendue, et le client en sera immédiatement informé par notification ou email. Le paiement ne constitue en aucun cas une renonciation générale du consommateur à ses droits de recours légaux.

**Module 5 — Livraison**

Les commandes sont livrées dans les territoires listés sur notre boutique. Le délai de livraison applicable est indiqué avant la commande. En l'absence d'indication ou d'accord sur un délai spécifique, la délivrance du bien intervient sans retard injustifié et au plus tard trente (30) jours après la conclusion du contrat (Art. L216-1 du Code de la consommation).
En cas de retard de livraison non imputable au client, ce dernier peut enjoindre le vendeur d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable. Si le vendeur ne s'est pas exécuté dans ce nouveau délai, le client peut résoudre le contrat par écrit. Le remboursement des sommes versées intervient alors sous quatorze (14) jours. Le client peut signaler au vendeur tout retard ou dommage afin que sa demande soit traitée au titre des droits applicables. L’absence de réserves lors de la réception ne supprime pas la garantie légale de conformité.

**Module 6 — Droit de rétractation**

Conformément à la loi, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs. Le délai court à compter du lendemain de la réception du bien par le client ou un tiers désigné par lui. Pour les produits personnalisés ou confectionnés sur mesure, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut s'appliquer.
Le client peut notifier sa décision de se rétracter au moyen du formulaire type reproduit ci-dessous ou de toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant clairement sa volonté. Conformément à la réglementation applicable, la boutique dispose également sur son interface en ligne d'une fonctionnalité de rétractation ("bouton de rétractation") facilement accessible (Art. L221-21 et D221-5). Les instructions de retour précisent le destinataire et les frais directs de renvoi éventuellement à sa charge. Aucun système de numéro de retour ou procédure interne ne peut conditionner ou restreindre l'exercice légal de ce droit.

**Module 7 — Retour et remboursement**

Le client doit renvoyer les biens au plus tard quatorze (14) jours après avoir notifié sa décision de rétractation à l'adresse indiquée au Module 1. Les frais directs de retour sont à la charge exclusive du consommateur, ce dernier ayant été expressément informé de cette obligation avant la commande.
Le remboursement comprend les sommes versées et les frais de livraison standard. Il est effectué avec le moyen de paiement initial, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais. Si nous ne proposons pas de récupérer les biens, nous pouvons différer le remboursement jusqu’à leur récupération ou jusqu’à la réception d’une preuve d’expédition, selon le premier de ces événements. La responsabilité du consommateur ne peut être engagée qu'en cas de

dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens. Aucun frais fixe automatique de "remise en stock" ne sera facturé. Les suppléments liés à un mode de livraison plus coûteux expressément choisi par le client ne sont pas remboursés.

**Module 8 — Garanties légales**

Le vendeur répond des garanties légales applicables (garantie légale de conformité et garantie des vices cachés). Le client peut adresser sa demande aux coordonnées du service chargé de leur mise en œuvre mentionnées au Module 1. Une garantie commerciale éventuellement proposée s'ajoute aux droits légaux sans les remplacer.
Encadré Réglementaire (Art. D211-2 du Code de la consommation) :

- Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
- La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
- Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale. Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.
- Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :
  1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
  2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
  3° La réparation ou le remplacement du bien cause un inconvénient majeur au consommateur ;
  4° Le défaut de conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
- Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable. Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
- Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
- Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.
- Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-22-1 du code de la consommation).
- Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant un délai de deux ans à

compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.